

 M O N C T O N	POLITIQUE	Service responsable : Service juridique
	Entretien et finition – entrées de garage (allées)	
Date d'effet : 23 avril 1980		Date de la dernière révision : 28 février 2019
Organisme responsable de l'approbation : Conseil municipal de Moncton		Cette politique annule et remplace la politique n° : 1603

1. Énoncé de la politique

Définir la responsabilité des entrées de garage (allées) privées.

2. Application

S.O.

3. Définitions

S.O.

4. Politique

Le propriétaire foncier est responsable de l'entretien et de la finition des entrées de garage (allées), sauf le trottoir, soit la partie du terrain comprise entre la limite de la propriété et la bordure de rue.

5. Administration et personne-ressource

Hôtel de ville

655, rue Main, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E8

Téléphone: 506-853-3550

Courriel : info.greffiere@moncton.ca